



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 27 septembre 2012 à 18h30**

L'an deux mil douze, le jeudi 27 septembre à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle des Fêtes de Huisseau-sur-Mauves, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : MM. Guadin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Durand, Laubret, Lemaire, Bouland, Mme Manchec, MM. Guérin, Brechenmacher, Rouxel, Mmes Vignelles, Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Langer, Vivet, Pommier, Mme Maignant, MM. Cuillierier, Lebrun, Richard, Douare (suppléant de Mme Quéré).

Secrétaire de séance : M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 27 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Président a informé l'Assemblée de la démission de Madame Yolande Comina, déléguée de la Commune de Meung-sur-Loire.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

1) Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Communautaire.

Dans le cadre des délégations accordées à Madame le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée a pris acte du compte rendu des décisions prises dans les domaines délégués, depuis la séance du 24 mai 2012.

2) Délibérations à caractère fiscal à prendre par substitution des communes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée s'est prononcée favorablement sur la substitution de la Communauté de Communes du Val des Mauves aux communes pour l'adoption de certaines délibérations à caractère fiscal prises antérieurement par les communes adhérentes.

3) Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement des Relais d'Assistantes Maternelles.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement du R.A.M. des Champs d'Eau Ré et du R.A.M. du Chant des Mauves pour l'année 2013.

4) Modification des statuts : réflexion sur le projet de transfert de la compétence « Service d'Incendie et de Secours ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée s'est prononcée favorablement sur le transfert de la compétence « Service d'Incendie et de Secours » au profit de la Communauté de Communes du Val des Mauves ; les communes devront délibérer sur cette modification des statuts communautaires dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération afférente.

5) Point sur le dossier de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

A l'unanimité, et après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris acte de l'avancée des démarches engagées, notamment auprès des concessionnaires et du maître d'œuvre, ainsi que concernant l'étude minière à mener sur le périmètre de la Z.A. des Pierrelets et les futures implantations d'entreprises potentiellement intéressées.

Un point a également été réalisé sur le bilan financier prévisionnel qu'il convient d'affiner pour tendre vers l'équilibre à l'horizon de 10 ans.

6) Information sur les travaux de la C.L.E.C.T.

Monsieur Lebrun, Président de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, a présenté un compte rendu de la réunion de la C.L.E.C.T du 18 septembre dernier, notamment sur les travaux de celle-ci sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

7) Questions et communications diverses.

Madame le Président a présenté à l'Assemblée un compte rendu des dernières réunions, à savoir :

- Réunion du groupe de travail « Mutualisation » du 13 septembre 2012 ;
- Réunion sur le diagnostic 360° avec la C.A.F. et l'U.T.S. le 14 septembre 2012.

Elle a également informé l'Assemblée sur les notifications fiscales, et sur l'étude lancée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency sur les mécanismes de reversement de fiscalité, sur l'étude lancée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency, et sur le transfert des pouvoirs de police spéciale notamment en matière d'assainissement et d'élimination des déchets ménagers.

Enfin, Madame le Président a rappelé les dates prévisionnelles des prochains Conseils Communautaires :

- 15 novembre 2012 à 18h30 à Saint-Ay,
- 20 décembre 2012 à 18h30 à Meung-sur-Loire.

Affiché le : 03/10/2012.

Meung-sur-Loire, le 2 octobre 2012
Le Président,


Pauline MARTIN

